



ACCOMPAGNEMENT POST-FORMATION

CONTEXTE

Après avoir bénéficié d'une formation, l'ancrage des compétences psychosociales dans les pratiques professionnelles peut nécessiter un temps d'accompagnement. Cet accompagnement garanti la qualité des projets et favorise la pérennisation des pratiques.

OBJECTIFS

Objectif pédagogique global

A l'issue de l'accompagnement, les professionnel.le.s seront autonomes et confortés dans l'intégration des compétences psychosociales au sein de leurs pratiques professionnelles.

Objectifs partiels

- S'approprier et concrétiser les apprentissages vécus lors de la formation
- Être autonome dans la mise en place et l'adaptation d'actions de renforcement des CPS auprès du public (mise en place, animation et évaluation d'un projet)
- Conforter et pérenniser l'intégration de nouvelles pratiques professionnelles

PUBLIC CIBLE

Pour qui ? Les professionnel.le.s ayant bénéficié d'une formation sur le renforcement des compétences psychosociales animée par l'association PRISME.

MODALITÉS

- Accompagnement réalisé par un.e psychologue-formateur.rice de l'association PRISME.
- Durée de l'accompagnement : de 1 mois à 1 an.
- Cadre de l'accompagnement à définir et à adapter en fonction des besoins : co-construction du projet, co-animation, supervision.

TARIFS

A partir de 3960€ TTC

Nous contacter, modalités et tarifs sur mesure.